

La subjectivité par le marquage de l'identité socio-discursive dans les faits d'expression francophones

Amidou Sanogo

Université Houphouët-Boigny d'Abidjan

Résumé

L'étude de la subjectivité est circonscrite autour des phénomènes de représentation en linguistique. La subjectivité met au cœur de nos préoccupations la situation du « Sujet » telle qu'elle se présente dans les discours francophones selon des circonstances particulières. L'étude cherche à répondre à la question des mécanismes et des modalités d'expression de la situation du sujet dans les faits francophones. Notre objectif est de démontrer le double ancrage de la subjectivité francophone à travers ses formes de représentation socio-discursives. L'étude aborde la question de la subjectivité selon la perspective théorique de la linguistique de l'énonciation. Ce qui permet de mieux mesurer la teneur de la subjectivité qui reflète la conscience d'un sujet engagé dans l'actualisation de la langue. Ainsi, la réflexion comprend la présentation des aspects théorique et méthodologique du marquage de la subjectivité, la description des indices de la subjectivité dans le discours et les reconfigurations épistémologiques de la subjectivité.

Mots-clés : Subjectivité, Sujet, Indices, Linguistique de l'énonciation, socio-discursive.

Le contexte de la naissance de la littérature africaine d'expression française et de sa critique est préoccupant si l'on en croit Imorou A. : « La littérature africaine d'expression française est née expatriée de par sa langue d'écriture, ses maisons d'édition ou encore ses circuits de distribution et de consécration » (2001 : 193). Ce constat permet de comprendre que l'expression de la civilisation africaine en langue française ne peut se réaliser fidèlement. En effet, elle pose un réel problème de conscience du sujet individuel qui imprime sa marque à l'objet du discours. Cette qualité inhérente au sujet, et tout ce qui relève de lui, est observable chez Kant [1987 (1787)]. Avec Husserl (1964), la notion de subjectivité apparaît comme évidente par autoréférentialité du sujet ; c'est la présence vivante de soi que, seule, la parole peut garantir. Ce qui dénote une conscience réflexive de soi par opposition à la conscience d'autrui. Avec Descartes (1824 : 156), dans le *Cogito, ergo sum* (*Je pense, donc je suis*), émerge le fondement existentiel du sujet comme être pensant. Dès lors, la subjectivité peut être considérée comme la conscience du sujet soumis à des influences. Cette conscience est dite individuelle par opposition à la subjectivité collective. Celle-ci est illustrée par les auteurs de la littérature négro-africaine d'expression française, porte-voix des peuples assujettis. La réflexion s'intéresse à la production langagière qui rend compte de ces deux dimensions de la subjectivité.

À titre d'exemple, la présente étude porte sur quelques faits de langage impliquant des personnages soumis à des tribulations diverses. Ce sont : Méka dans *Le Vieux Nègre et la médaille* (Ferdinand Oyono, 1956) et Méléoudouman dans *La Carte d'identité* (Jean-Marie Adiaffi, 1980). Comment s'expriment leurs subjectivités dans une langue seconde comme le français ? Quelles sont les

marques linguistiques de la subjectivité dans le discours ? À quelle orientation épistémologique (de la notion de subjectivité) peut-on prétendre à partir de nos analyses ?

Notre objectif est de démontrer l'expression de la subjectivité comme une forme de représentation socio-discursive dans notre corpus littéraire. L'étude s'adosse à l'hypothèse selon laquelle les auteurs F. Oyono et J.-M. Adiaffi adoptent des styles d'écriture qui favorisent l'expression d'une subjectivité avec une ironie grinçante des agissements des colons. Cette réflexion sera développée selon trois axes : les théories et méthodes du marquage linguistique de la subjectivité, les indices de repérage de la subjectivité dans le discours et les reconfigurations épistémologiques de la subjectivité.

Théories et méthodes du marquage linguistique de la subjectivité

La représentation linguistique de la subjectivité laisse entrevoir des perspectives théoriques distinctes, allant de la philosophie au domaine général de la linguistique (sociolinguistique, psycholinguistique, etc.).

Quelques théories du marquage linguistique de la subjectivité

En linguistique du discours, la notion de sujet est au cœur des préoccupations puisque tout énoncé est le résultat linguistique de l'activité langagière du sujet. Ainsi, la subjectivité, qui reflète la conscience d'un sujet engagé dans une opération d'actualisation de la langue, devient inhérente à tout discours.

La subjectivité, tant d'inspiration philosophique (Kant, 1987 [1787] ; Descartes, 1824) que de tradition grammaticale (A. Arnaud et C. Lancelot, 1969 [1660] : 72-73), est circonscrite autour de la notion centrale de sujet avec une conscience réflexive de soi. Laquelle notion est distincte, *a priori*, de celle d'autrui²⁰. Le lien épistémologique entre le concept de subjectivité et le langage apparaît de façon progressive depuis le XIX^e siècle avec des approches théoriques et méthodologiques complémentaires en trois temps forts.

C'est d'abord Michel Bréal qui parle, dans son *Essai de sémantique : sciences des significations*, de l'intervention d'un « élément subjectif de la langue, interprété comme la partie la plus ancienne du langage » (1904 : 234). Il y consacre tout le chapitre XXV avec une analyse logique des modalisateurs (adverbes, verbes d'opinion, adjectifs qualificatifs, etc.). Bréal confirme l'insertion des modalisateurs adverbiaux dans le récit comme un phénomène propre au langage : « Cependant, nous ne sommes nullement choqués de ce mélange, parce qu'il est absolument conforme à la nature du langage » (*Ibid.* : 235).

Ensuite, Bally évoque la subjectivité comme l'expression de la pensée du locuteur :

L'étude de la langue n'est pas seulement l'observation des rapports existants entre des symboles linguistiques, mais aussi *des relations qui unissent la parole à la pensée [...] c'est une étude en partie psychologique, en tant qu'elle est basée sur l'observation de ce qui se passe dans l'esprit d'un sujet parlant au moment où il exprime ce qu'il pense* ». (1951 : 2)

²⁰ Exception faite du dialogisme bakhtinien. Voir Mikhaïl M. Bakhtine, *Problème de la poétique de Dostoïevki* (1929).

En établissant, ainsi, le lien entre le discours et l'esprit, Bally livre les déterminants psychologiques de la subjectivité dans le langage. Dès lors, esprit et discours se conjuguent pour invoquer ce qui signe l'identité personnelle du locuteur. Le mode de pensée devient une marque d'identité à travers le discours. En retour, celui-ci permet d'intégrer la pensée du locuteur par le biais des dépendances contextuelles, à savoir, les deixis et les implicatures conversationnelles (Charaudeau & Maingueneau, 2002 : 368).

Quant à Benveniste (1966), il procède à une analyse extrêmement fine de ce qu'est la subjectivité dans le langage²¹. Ainsi, il envisage la subjectivité langagière comme une particularité définitoire du langage, celle même qui permet au locuteur de devenir sujet et d'utiliser la langue. Pour lui, la subjectivité est une condition de l'existence du langage (1966 : 259). C'est le sujet qui imprègne le langage de sa subjectivité dans le discours ; il y a dans le discours que nous rechercherons les marques linguistiques de cette subjectivité. En outre, il faut reconnaître que le discours actualise ce qui n'est que possibilité en langue. L'une des marques principales de la subjectivité est la personne JE, représentée sur le plan de l'énoncé par l'indice *je* et ses variantes contextuelles (1966 : 258-260). Par son expression, elle permet au locuteur de se « poser comme sujet » constituant ainsi, une propriété consubstantielle de la langue. Ce sont les universaux du langage tels que décrits par N. Ruwet :

En exigeant de la théorie générale qu'elle remplisse ces différentes tâches, nous ne faisons rien d'autre que de dire, dans des termes différents, qu'il revient à la théorie générale d'étudier l'ensemble des

²¹ Benveniste avait précédemment écrit l'article « De la subjectivité dans le langage » dont se réclament toutes nos citations à l'intention du *Journal de Psychologie*, qui l'a publié en 1958.

traits qui sont communs à toutes les langues humaines, en tant qu'elles sont des langues – c'est-à-dire d'étudier les universaux de langage. (1967 : 65)

Pour Benveniste, « une langue [...] sans expression de la personne ne conçoit pas » (1966 : 261). Selon lui, l'universalité de la *personne* s'étend aux pronoms qu'elle affecte : « C'est un signe remarquable [...] que parmi les signes d'une langue, de quelque type, époque ou région, qu'elle soit, jamais ne manquent les pronoms personnels » (*Ibid.* : 261). Ces morphèmes ont surtout la propriété de se substituer aux noms désignant des êtres humains. Ainsi, par la personne dont les principaux indices sont *je/tu*, l'homme reste intimement lié au langage qui est subjectif (1966 : 263). Autrement dit, le langage est foncièrement marqué par l'expression de la subjectivité (1966 : 259) grâce au sujet du discours « Je ».

Kerbrat-Orecchioni s'inscrit dans la vision théorique de Benveniste :

Dans cette perspective restreinte, nous considérons comme faits énonciatifs les traits linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de ce qu'avec Benveniste nous appellerons « la subjectivité dans le langage ». (2002 : 36)

Dès lors, le principal objet d'étude se définit comme des unités « subjectives » (shifters, modalisateurs, évaluatifs, etc.), « des procédés linguistiques [...] par lesquels le personnage-locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « *distance énonciative* ») » (*Idem*).

À l'instar de Kerbrat-Orecchioni, ces théoriciens ont permis d'accéder à un niveau de compréhension appréciable de la « subjectivité dans le discours ». Toutefois, l'incapacité du « je » à se constituer comme sujet « entier » dans le

contexte postcolonial intéresse l'étude au point d'en faire une préoccupation méthodologique.

Aspects méthodologiques du marquage de la subjectivité

Les marques linguistiques de la subjectivité sont étudiées par les théoriciens du langage qui les désignent sous différentes formes linguistiques : les adverbiaux, les personnes grammaticales, les deixis, les procédés d'implicature. Ces marqueurs impriment à l'énoncé les informations sur les affects du sujet, les sentiments suscités en lui par le contexte extralinguistique. Ces traits inhérents à toutes les langues résultent d'un état d'âme qui fonde l'identité socio-discursive du sujet. En d'autres termes, cette identité du locuteur, construite par des référents multiples, n'est accessible que par les indices de la subjectivité dans son discours. On jouit phénoménologiquement de l'identité par la subjectivité, dépositaire des affects. Ainsi, l'approche subséquente oriente la méthode vers l'identification et l'analyse des marqueurs de subjectivité. Cette délimitation s'opère au moyen de termes relationnels, de subjectivèmes évaluatifs ou affectifs, des modalisations, des axiologisations et des procès exprimés par les verbes. Ceux-ci s'organisent pour rendre manifeste la subjectivité dans le corpus considéré. Une analyse profonde des textes littéraires permet de mieux appréhender les dimensions de la subjectivité en tant que marque de représentation socio-discursive.

Les constructions discursives de la subjectivité dans le discours littéraire

Le corpus convoque des récits qui témoignent d'une phase de l'histoire des peuples ayant subi la colonisation française. Ce contexte d'énonciation est lié à

l'héritage colonial avec pour corollaire, l'adoption et l'usage du français dans l'enseignement, dans les activités socio-culturelles, etc.

Pour Henri Meschonnic (1982), la littérature francophone d'inspiration (post-)coloniale se reconnaît par son rythme. Il définit singulièrement ce terme, par rapport au langage, « comme l'organisation des marques par lesquelles les signifiants, linguistiques et extra-linguistiques (dans le cas de la communication orale surtout) produisent une sémantique spécifique, distincte du sens lexical », et qu'il appelle « la signifiante : c'est-à-dire les valeurs propres à un discours et à un seul. Ces marques peuvent se situer à tous les "niveaux" du langage : accentuelles, prosodiques, lexicales, syntaxiques » (1982 : 674).

En parcourant les productions littéraires francophones à travers les générations, on y retrouve ces marques sujettes à notre état de conscience et, partant, à notre subjectivité. Elles fondent des représentations dans le discours et préfigurent, ainsi, un sujet assigné à un rôle identitaire. Telles se présentent les situations de Méléidouman dans *La Carte d'identité* de J.-M. Adiaffi (1980) et de Méka dans *Le Vieux Nègre et la médaille* de F. Oyono (1956).

Les modalités subjectives dans Le vieux nègre et la médaille

La double figure actorielle de Méka (indigène et collaborateur du colon), dans *Le vieux nègre et la médaille* de F. Oyono (1956), mérite d'être explicitée. Il est symbole de la coexistence, sinon de la juxtaposition de deux fonctions qui servent à délimiter des catégories sociales. Au regard de cette dernière considération, il apparaît une situation décevante dans la manifestation des relations entre Méka et l'administration coloniale. De ce désenchantement, naît

une condition particulière du sujet que l’auteur dépeint avec humour. L’étude aborde cette subjectivité à travers quelques modalités dans ce roman.

Selon C. Bally (1932) tout énoncé comporte deux aspects : le *modus* et le *dictum*. Celui-ci désigne le contenu propositionnel de l’énoncé et celui-là, la manière, l’intention avec laquelle le locuteur livre son message. Bally réaffirme l’importance du *modus*, ou modalité, dans le discours en ces termes : « c’est la pièce maîtresse de la phrase » (1965 : 36). Ainsi, la subjectivité dans le discours se mesure à l’aune des modalités qui l’accompagnent. Dans certains contextes, le contenu informationnel du discours diffère de ce qui est signifié par le locuteur. Tel que le cas de certaines figures de rhétorique dans les exemples, ci-dessous, extraits du roman, *Le vieux nègre et la médaille* (1956) :

E1- S’il n’a rien entre les jambes, il n’a qu’à se tenir tranquille ! (30)

E2- (Je n’ai jamais eu ni porté de veste, dit-il sans reprendre haleine.)
Avec la tienne, je t’assure qu’à ta place, je me passerais d’un pantalon ! (85).

Ces phrases relèvent de l’oralité avec des schémas intonatifs variés composés de deux ou trois segments séparés par une virgule. À la suite de Mary Annick Morel (1992 : 61-74), on peut présenter la structure comme suit : la modalité (Mod.), le thème ou le repère et le rhème :

	Modalité	Thème	Rhème
E ₁	S’il n’a rien entre les jambes,		il n’a qu’à se tenir tranquille !

E2	Avec la tienne,	je t'assure qu'à ta place,	je me passerais d'un pantalon !
----	-----------------	-------------------------------	------------------------------------

Les énoncés comportent une exclamation (!) et des pauses virgulaires (.). Ce sont deux effets de ponctuation liés aux émotions éprouvées par le locuteur. On y retrouve également des propriétés grammaticales avec la juxtaposition – parataxe – dans les phrases oralisées.

Du point de vue suprasegmental, ces ponctuations sont les marqueurs des intonations qui confèrent aux énoncés la prosodie constitutive de l'ironie. Au niveau logico-grammatical, les phrases sont soumises à une condition différemment exprimée avec la conjonction « si » (S'il n'a rien entre les jambes) et avec le syntagme prépositionnel « avec la tienne »²². Ainsi, se construisent des phrases hypothétiques aux valeurs aspecto-temporelles analysables comme suit :

	E1	E2
Structures	Si + V. présent / proposition principale : V. présent	Avec la tienne, je t'assure qu'à ta place / proposition indépendante : conditionnel
Phrases	S'il n'a rien entre les jambes, il n'a qu'à se tenir tranquille !	Avec la tienne, je t'assure qu'à ta place, je me passerais d'un pantalon !
Valeurs	irréelle (si+ a) / possible (a)	Probable (passerais)

²² Le SP « avec la tienne » tient lieu de condition (si j'ai la tienne...).

Ces exemples se distinguent par le degré de probabilité de leur réalisation. Les seconds segments, les rhèmes, [il n'a qu'à se tenir tranquille (E1) / je me passerais d'un pantalon (E2)], énoncent différemment les conditions de réalisation du thème [S'il n'a rien entre les jambes ; Avec la tienne, je t'assure qu'à ta place]. Dès lors, l'expression de la probabilité devient forte dans E2 avec le conditionnel-temps « passerais » et faible dans E1 avec le présent de l'indicatif « a... (à se tenir tranquille) ». L'idée exprimée, dans ce dernier énoncé, avec la négation (ne...rien) confère un doute qui profite au référent du délocutif (il). Ainsi, les deux énoncés expriment une hypothèse sur l'avenir avec une valeur d'irréel du présent qui s'applique au procès (E1) exprimé par le verbe à l'indicatif : « a ». Cette construction du discours fait apparaître un effet de style.

La construction simultanée du doute et de la condition induit une sorte d'antiphrase dans un discours menaçant (E1), et un autre hilarant (E2). L'antiphrase se définit comme « un type de trope dans lequel le locuteur donne à entendre qu'il dit le contraire de ce qu'il pense » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 50). Mais une note supplémentaire, relevant de la veine littéraire de l'auteur (F. Oyono), mérite d'être mentionnée comme l'expression de sa subjectivité. En effet, le sentiment d'antiphrase revêt un accent ironique qui se justifie par l'incertitude face à une réalité irréfutable. On en veut, pour preuve, le fait que le concerné a quelque chose entre les jambes (E1) et qu'une veste, qui dispense du port du pantalon, ne se conçoit pas (E2). Cela implique la mise en retrait de l'objectivité avec les sentiments ou les opinions du locuteur qui doivent, autant que possible, mettre l'hypothétique au service de l'intentionnalité du langage. Les sens pragmatiques des énoncés se confirment donc comme une mise en garde (E1) et une raillerie (E2) renforcée par la proposition incidente « je

t'assure ». La mise en garde (E1) correspond à un niveau de langue familier (entre les jambes ; il n'a qu'à se tenir tranquille), marquant le ton sévère et ironique à la fois. En témoigne le groupe prépositionnel « [...] entre les jambes », qui fait allusion au sexe²³, et la structure « n'a qu'à... » propre à la parlure [négro-africaine] subsaharienne de l'espace francophone. Ce caractère sociolinguistique est perçu par K. Konan, en ces termes :

Il existe dans le français populaire ivoirien (FPI), un usage de l'expression de restriction *ne...que* qui s'apparente à celui de l'élève en question. Longtemps considéré comme un emploi particulier et même qualifié d'écart sémantique enfantin, cet emploi donc, en réalité, est symptomatique d'un emploi très répandu chez des locuteurs africains francophones adultes, singulièrement ivoiriens issus de toutes les catégories socioprofessionnelles (heureusement pour les puristes de la langue, peu nombreux sont ceux qui en usent consciemment, ou par imitation). Tout compte fait, ces derniers opèrent consciemment ou inconsciemment un glissement sémantique qui découle de la modalité d'énonciation utilisée. (2013 : 47)

Dans cette étude, K. Konan (2013) analyse cette structure comme étant un détournement stylistique de la négation restrictive « ne...que » en français populaire ivoirien (FPI) « n'a...qu'à ». Pour lui, la formule « n'a qu'à » revêt une modalité énonciative d'injonction en FPI. Dans l'énoncé E1, cette modalité d'ordre réaffirme la valeur pragmatique de la menace.

Aussi l'ironie verbale est-elle inscrite dans les énoncés de type oral. L'oralité participe de la prosodie et les valeurs aspecto-temporelles associées aux modalités énonciatives. Ces marques linguistiques rendent compte de l'émotion

²³ On retrouve cette expression chez C. Beyala : « Elle veut se consacrer reine pour que la femme ne se trouve pas acculée aux fourneaux, préparant des petits plats idiots pour un idiot avec une idiotie entre les jambes » (1987 :141).

constitutive de la subjectivité dans ce que Rey-Debove (1998 :12) appelle le langage écrit. L'analyse révèle donc une subjectivité entendue au sens de J.-L. Chiss qui soutient que la « subjectivité pensée en termes d'affectivité, d'émotivité, est inscrite dans la langue, précisément dans la langue parlée [...] » (1985 : 88). Cela confirme l'opinion de Bally qui dit que « la langue parlée est envisagée dans son contenu affectif et subjectif » (1965 : 159). La question de subjectivité se résume ainsi en des questions de voix, de rythme et de style.

Les énoncés des personnages se reconnaissent également aux figures de comparaison dans les énoncés ci-après :

E3- Est-ce bien mon sang ? Sanglotait sa mère quand Amalia, encore plate comme une pâte collée au mur, faisait la moue pour ne pas porter le panier à provisions qu'on avait spécialement fabriqué pour elle.

E4- L'habillement et toi, c'est comme un chien qui entendrait un phonographe, dit-elle. (85)

Le locuteur fait des rapprochements qui ne sont pas naturels eu égard à la relation de parallélisme entre les êtres vivants et les choses :

- D'une part, l'habillement et Méka (toi), le chien et le phonographe ;
- D'autre part, Amélia (forme plate) et la pâte (collée au mur).

Dans ces comparaisons, le conditionnel-temps signale le caractère insolite du port de la veste par Méka. Ainsi, la comparaison semble ramener le connu (le port de la veste par Méka) à l'inconnu (l'audition de la musique (phonographe) par un chien). Il ressort de cette réflexion que la métaphore est profondément marquée par le comique dû à l'analogie suggérée. Cette tonalité se laisse

apercevoir dans la construction du second segment de la comparaison (chien + entendre + conditionnel + phonographe) où le sujet (chien) entretient avec l'objet (phonographe) un lien (entendre) virtuel (conditionnel).

Le fait majeur, rapporté par le narrateur dans le roman, est l'humiliation de Méka, « le seul indigène de Doum que soit venu décorer le chef des Blancs ? » (104), incarcéré après sa distinction honorifique. On le perçoit dans l'extrait ci-devant :

E6- Le garde lui décocha un coup de pied qui lui fit perdre l'équilibre et le précipita à l'intérieur. La porte se ferma violemment sur ses talons. Méka se retrouva dans les ténèbres de la création... jusqu'à ce qu'il se sentît un mur au bout de ses doigts. (143).

Cette situation est symptomatique des abus de la colonisation. Le narrateur dénonce ces méfaits par un procédé de description qui rend compte des actions dans leur intensité. En effet, le traitement de Méka est rendu par différentes expressions verbales : « décocha un coup de pied », « fit perdre l'équilibre », « le précipita à l'intérieur », « se ferma violemment sur ses talons », « se trouva dans les ténèbres de la création ». Les effets conjugués du sémantisme des verbes (décocha, fit perdre, ferma, précipita) et du passé simple rendent compte de la brutalité et de la succession accélérée des faits dans un temps révolu et clos. Le lecteur mesure mieux le paradoxe des relations entre le colonisateur et Méka qui n'est plus le symbole du colonisé malgré la distinction honorifique que devrait lui conférer la médaille. Sa situation, en termes de subjectivité, est le comble d'une humiliation inattendue après une décoration.

Au moyen des énoncés oraux (E1 et E2) qui échappent à la structure canonique des phrases, le narrateur fait une description décalée du réel avec des phrases hypothétiques et une antiphrase teintée d'ironie. Le tout est linguistiquement marqué par des modalités de négation, d'injonction et de condition. Cette triple modalisation, favorisée par l'oralité, confère une note de subjectivité au projet d'écriture de F. Oyono, à savoir tourner en dérision les faits et les méfaits coloniaux. *La carte d'identité* de J.-M. Adiaffi en donne un autre exemple à travers les mésaventures de Mélédouman.

Les modalités subjectives dans La carte d'identité

Les tribulations de Mélédouman dans *La carte d'identité* de J.-M. Adiaffi (1980) illustrent bien la subjectivité marquée par des affects. Mélédouman, en dépit de son statut de prince de l'ancien royaume de Bettié, est arrêté et emprisonné pour n'avoir pas pu présenter sa carte d'identité au commandant de cercle. Il en ressort aveugle, sommé de produire sa carte d'identité dans une semaine sous peine d'y retourner. Dans ce roman, Adiaffi nous dépeint le tableau d'une identité collective à travers les tourments d'un seul sujet. Au-delà de la carte d'identité comme pièce administrative, c'est bien de l'identité culturelle qu'il s'agit. La tradition ancestrale, en butte à la civilisation occidentale imposée par la colonisation à travers l'école et l'église, trouve également sa place dans le roman. Dans l'extrait suivant, le prince Mélédouman rétorque, non sans une pointe d'égotisme, au commandant ceci :

Ta carte d'identité ! Ta carte d'identité ! Qu'est-ce que c'est que cette histoire de carte d'identité ? Regardez-moi bien. Sur cette joue, cette marque que vous voyez, c'est ma carte d'identité. J'ai sur mon corps d'autres marques qui concourent à la même démonstration.

S'additionnent pour donner la même preuve. La preuve par le sang de ce que je suis. Ce sont mes ancêtres qui sont fondateurs de ce royaume, de cette ville. Tout ici constitue ma preuve et ma carte d'identité. Puisque tout ici m'appartient et atteste ce que je suis, qui je suis. Le ciel et la terre. (28)

Dans cet extrait, le personnage adopte une stratégie argumentative qui met en opposition « la carte d'identité », attribut de la colonisation, et les scarifications, indices de la tradition. Ces cicatrices puisées dans une longue tradition depuis les aïeux fondent l'identité vraie en lien étroit avec l'espace et le temps. Comme le dit Benveniste, « c'est dans et par le langage que l'homme se constitue en sujet ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d'« ego » ». (1966 : 260)

Ainsi, cette construction identitaire évoque, avec emphase, la notion de subjectivité et oriente l'analyse vers l'identification des marqueurs de subjectivité dans le discours de Méléoudouman. On peut citer les déictiques ci-après :

- Les démonstratifs (cette, ce, ici) (28) ;
- Les indices personnels (je, moi, mes, ma, m') (28) ;
- L'adverbe locatif (ici) (28).

Ici, les embrayeurs spatiaux et temporels fonctionnent solidairement en corrélation avec la communauté qui habite l'espace-temps. C'est donc une subjectivité qui devient collective avec l'intensité marquée par le pronom indéfini « tout » dans l'expression (tout ici). Une approche herméneutique de la problématique de l'identité dans l'œuvre d'Adiaffi permet de dire que cette notion ne saurait se réduire à une question de civisme tant elle est la synthèse de

l'histoire d'un sujet, du milieu naturel qui le rattache à ses ascendants et à ses descendants. Cela justifie la conscience de soi, partagée avec les siens, qui confirme la dimension collective de cette subjectivité : *Ce sont mes ancêtres qui sont fondateurs de ce royaume, de cette ville / tout ici m'appartient et atteste ce que je suis, qui je suis* (28). Ainsi, la langue offre comme marqueurs de subjectivité dans ce discours les indices personnels « mes », « m' », « je », les déictiques « ce », « cette » et le locatif « ici » qui ont rapport intrinsèque au sujet locuteur. Ces indices de construction discursive de la subjectivité et de prise en charge de l'énoncé appartiennent à la modalité. Ils s'imposent à l'analyse comme des traces de la subjectivité dans le langage selon Benveniste (1966).

Au sens kantien (Kant [1987 (1787)]), ce sujet renvoie à la personne morale de Méléoudouman et des siens dont la liberté n'a de sens que par rapport à des « sentiments sociaux », que Bally (1952 : 166) note comme les marques sociales du langage. Le discours de Méléoudouman, bien qu'étant à la première personne, est porteur d'une sensibilité collective. La langue, dans sa réalisation individuelle, revêt un intérêt social par la thématique identitaire qui interpelle la conscience de la population de Bettié. Cette performance de la langue évoque la polyphonie du roman qui remet en cause la notion d'individualité rattachée à la subjectivité dans les faits de langage au profit d'une voix collective.

La reconfiguration épistémologique de la subjectivité

Les différentes approches de la subjectivité, selon la posture linguistique, permettent de revisiter le concept dans son épistémologie. Les définitions s'accordent théoriquement sur le caractère individuel du sujet (sujet d'énonciation). Mais l'étude aboutit aux résultats selon lesquels les

manifestations du sujet de discours dans la littérature laissent percevoir une instabilité de la notion de subjectivité. Cela est observable chez Ricœur qui affirme ceci : « Il est sans doute de l'essence de l'intersubjectivité d'être un rapport instable entre le rapport maître-esclave et le rapport de communion » (1949 : 123). En effet, dans l'actualisation de la langue, le sujet « je », dans la ré-énonciation de sa situation dans la littérature négro-africaine et francophone, il y a une expression des faits de langage sur la sensibilité (Bally, 1965 : 6) qui implique nécessairement la communauté. Dans cette représentation, il apparaît une trans-subjectivité où tous les sujets se valent, la différence ne résidant qu'au niveau de la sensibilité (hyper-subjectivité et hypo-subjectivité). La trans-subjectivité est prise au sens de transfert de subjectivité d'un sujet à un autre dans le cadre de l'interaction verbale. L'indice « je », support de subjectivité, n'est plus individuel puisqu'il s'opère une contagion émotionnelle entre deux ou plusieurs personnes. Cela rappelle l'idée de J.-L. Chiss au sujet de la subjectivité inscrite dans la langue (parlée) considérée « comme seule vraie norme supposant l'existence de situations de communication concrètes. Or, ces situations concrètes mettent en rapport des individus » (1985 : 88). Cela explique l'intersubjectivité du discours qui n'implique pas un sujet seulement, mais une communauté. Cela nous rappelle encore la considération « sociale » du langage selon Bally (1965). L'intersubjectivité est le fondement de la subjectivité transcendantale selon Merleau-Ponty : « La subjectivité transcendantale est une subjectivité révélée, savoir à elle-même et à autrui, et à ce titre elle est une intersubjectivité ».

La question de la subjectivité revêt, au-delà de l'individualité, une dimension communautaire en lien avec des faits sociaux. Cette remise en cause de la notion de subjectivité dans la littérature se fonde sur les discours affectifs

et subjectifs. Ceux-ci impriment à l'institution de la langue un caractère social par des principes d'influence et de coopération.

Dans son acception linguistique, la notion de subjectivité individuelle est remise en question avec l'interaction, pour le moins duelle, de la communication verbale. Elle se présente comme une relation de discours entre deux ou plusieurs personnes. Chaque acteur est considéré sous l'angle de sa propre subjectivité qui peut être composée des discours des autres. Les modalités énonciatives qui accompagnent l'énoncé oral constituent une marque de subjectivité. Elles comportent les tonalités qui concernent notamment le langage expressif, véhicule de la pensée affective, sentimentale, rendue par des embrayeurs personnels et des déictiques spatio-temporels. Ces éléments linguistiques se combinent harmonieusement pour produire une signification en accord avec des sentiments partagés avec la société environnante. Le style qui caractérise, ainsi, les créations littéraires suffit à assurer la fidélité de l'expression des faits socioculturels en français. Ainsi, par trans-subjectivité, les faits d'expression invoqués mettent en relation l'individu et sa communauté. Ce partage au sein d'un même espace communautaire, dans les écrits francophones, déconstruit la fixation épistémologique de la subjectivité qui a, cependant, des formes très diverses. Dans le domaine du langage, où le discours met toujours le sujet en rapport avec son milieu, cette déconstruction confère à la subjectivité une teneur communautaire et non individuelle.

Bibliographie

- Adiaffi, Jean-Marie, *La carte d'identité*, Paris, Hatier, 1980.
- Arnaud, Antoine & Lancelot, Claude, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Republications Paulet, 1969 [1660], pp. 72-73.
- Bakhtine, Mikhaïlovitch Mikhaïl, *Problème de la poétique de Dostoïevki*, Paris, Seuil, 1929.
- Bally, Charles, *Le langage et la Vie*, 3^e édition augmentée, Genève, Droz, 1965.
- Bally, Charles, *Le langage et la vie*. Genève, Droz, 1952.
- Bally, Charles, *Linguistique générale et linguistique française*, 1^{ère} édition, Paris, Librairie Ernest Leroux, 1932.
- Bally, Charles, *Traité de stylistique française*, 2 vol., Heidelberg, 3^e édition, Genève, Georg et Cie et Klincksieck, 1951 [1909].
- Benveniste, Émile, « De la subjectivité dans le langage », *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard, 1966, pp. 258-266.
- Beyala, Calixthe, *C'est le soleil qui m'a brûlée*, Paris, Stock, 1987.
- Bréal, Michel, *Essai de sémantique : science des significations*, 3^e édition, Paris, Hachette, 1904.
- Charaudeau, Patrick & Maingueneau, Dominique, *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris, Seuil, 2002.
- Chiss, Jean-Louis, « La stylistique de Charles Bally : de la notion de « sujet parlant » à la théorie de renonciation », *Langages*, 19^e année, n° 77, 1985, pp. 85-94.

Descartes, René, *Discours de la méthode*. Texte établi par Victor Cousin, *Quatrième partie*, tome I, Paris, Levrault, 1824.

Husserl, Edmund, *Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps*, tr. fr. Henri Dussort, Paris, PUF, coll. « Épiméthée », 1964.

Imorou, Abdoulaye, « Le texte littéraire africain et ses lectures. À propos du paradigme de la spécificité africaine », in Abdoulaye Imorou (dir.), *La littérature africaine francophone. Mesures d'une présence au monde*, Dijon, EUD, 2014, pp. 105-120.

Kant, Emmanuel, *Critique de la raison pure*, (trad. J. Barni revue par P. Archambault), Paris, GF- Flammarion, 1987 [1787].

Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2002.

Konan, Koffi, « Regard sur une forme langagière ivoirienne à partir de la structure « ... n'a qu'a + infinitif » : Valeur restrictive ou valeur modale ? », *Estudios Románicos*, Vol. 22, Latindex Editores, Universidad de Murcia : Area de Filología Románica, 2013, pp. 43-52.

Meschonnic, Henri, *Critique du rythme. Anthropologie historique du langage*, Lagrasse, Verdier, 1982.

Morel, Mary-Annick, « L'opposition thème-rhème dans la structuration des dialogues oraux », *Journal of French Language Studies* Vol. 2, n°1, 1992b, pp. 61-74.

Oyono, Ferdinand, *Le vieux nègre et la médaille*, Paris, Fernand Nathan, 1964 [1956].

Rey-Debove, Josette, *La linguistique du signe*, Paris, Armand Colin, 1998.

Ricœur, Paul, *Philosophie de la Volonté. Le Volontaire et l'Involontaire*, in-8, Paris, Aubier, Col. « Philosophie de l'Esprit », 1949.

Ruwet, Nicolas, *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon (2^e édition), 1967.